Image not found or type unknown

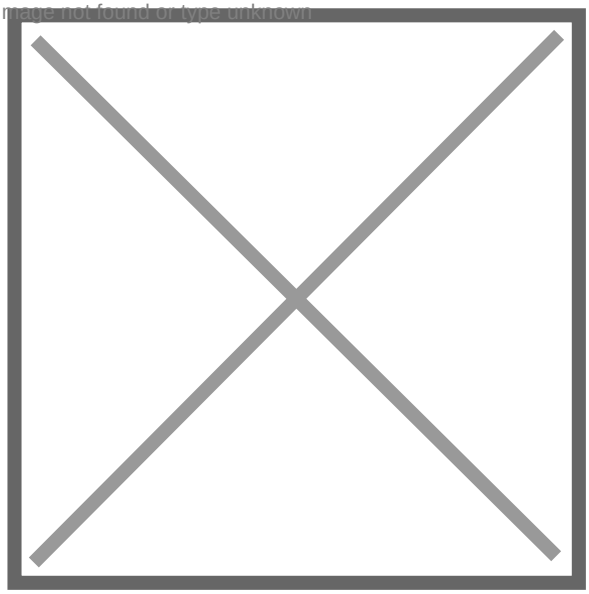

Intimidations répétées de credirec

Par **FIMO**, le **05/03/2010** à **12:08**

Bonjour,
Je ne vais revenir sur les intimidations de Credirec qui persiste et signe bien que nous ayons soldé tous nos crédits depuis 10ans !!!nous ne répondons jamais au tél (appels masqués) ni aux courriers non recommandés à ce jour .
Aujourdh'ui,nous recevons une lettre d'un huissier- toujours non recommandée- qui nous demande de régler la somme mais nous informe que l'étude je cite:" n'a pas qualité pour recevoir les réclamations et accorder de délai" et si nous rencontrons des difficultés de paiement,il faut appeler directement CREDIREC .Tout ceci pour dire qu'ils intimident par n'importe quel moyen et que des huissiers complaisants se prêtent à ce genre de magouilles .Nous attendons la suite -s'il y en a une - et là nous porterons plainte .J'espère que ces renseignements contribueront à rassurer des internautes qui sont dans le même cas .
Bonne journée à tous
FIMO

Par **Max**, le **12/03/2010** à **12:34**

Mieux connaître les méthodes et pratiques abusives de ces sociétés scélérates, c'est apprendre à s'en défendre, entendre des téléopérateurs piégés à leur propre jeux, c'est édifiant : www.padarnak.com
Enjoy !

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés